



Soutien à la mobilisation des AESH de l'académie de Lyon ! Arrêt immédiat des PIALs !

La FNEC FP-FO soutient la mobilisation des 26 AESH menacés de licenciement, dans l'académie de Lyon, pour avoir refusé de signer un avenant à leur contrat de travail qui modifiait leur affectation dans le cadre de la mise en place des PIALs.

Elle soutient l'appel FO, CGT, SUD, CNT au rassemblement du 27 novembre.

Elle soutient l'appel FO SNES-FSU, SNUIPP-FSU, CGT-educ'action, SUD éducation, SNALC, SE-UNSA à la grève du 27 novembre ainsi que les revendications des personnels qui exigent de toute urgence :

« - Des mesures concrètes et adaptées sans délai pour la protection des AESH : des masques FFP2, du gel hydro-alcoolique, du virucide, des visières, des gants, des blouses. La protection des personnels n'est pas une option !

- La mise en application de la grille indiciaire, la prise en compte de l'ancienneté, sans délai supplémentaire, et avec rétroactivité.

- La garantie de l'organisation d'entretiens professionnels tels que prévus par la circulaire de cadre de gestion.

- Le respect du strict cadre des missions de ces personnels.

- Un service de gestion réactif, avec des interlocuteurs et interlocutrices clairement identifiés et à l'écoute.

- Une prise en compte lisible et systématique des souhaits et expériences spécifiques des AESH pour déterminer leur affectation

- Une réelle application des textes prévoyant la communication des informations contenues dans le PPS, la présentation à l'élève et sa famille et la présence aux ESS

- L'arrêt immédiat des PIALs

- La fin de la précarité des AESH qui passe par : la fin des temps partiels imposés, l'augmentation immédiate des salaires et la mise en place d'un véritable statut de la fonction publique pour les AESH »

La FNEC FP-FO, avec la FSU, la CGT éducation, SUD éducation, le SNALC, le SE-UNSA, le SGEN-Cfdt, a interpellé le ministre pour la tenue d'un GT rémunération afin d'obtenir la revalorisation des salaires des AESH. Elle continue d'intervenir à tous les niveaux pour réunir les AESH afin de dresser le cahier des revendications et construire le rapport de force pour obtenir :

- **l'augmentation des salaires dont 183€, maintenant, tout de suite, comme les personnels de la fonction publique hospitalière ;**

- **24h de travail hebdomadaire et pas une minute de plus pour un temps plein ;**

- **l'emploi à temps complet de tous les AESH qui le souhaitent ;**

- **la création d'un véritable statut de fonctionnaire d'Etat pour les AESH ;**

- **l'abandon des PIALs.**

Montreuil le 26 novembre 2020